

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#32 ✦ JUILLET 2023

À l'espace jeunes...
PAS le temps de
S'ENNUYER !



✦ ÉDUCATION
COLLÈGE - MAIRIE
UN PARTENARIAT
GAGNANT - GAGNANT



✦ BUDGET 2023
EXPLICATIONS...


Divion

INSTANTS CHOISIS



J'AI VU LE LAPIN DE PÂQUES

- Lundi 10 avril, complexe sportif. Petits défis, jeux de réflexion, quizz, jeux d'équilibre et d'agilité, indices à trouver à l'intérieur de structures gonflables... Plus de **180 enfants** accompagnés de leurs parents ont profité d'une chasse aux œufs orchestrée par la ville et son service enfance. Pour couronner ce moment convivial, un spectacle musical a entraîné petits et grands dans une sympathique ronde.

ET UN, ET DEUX, ET TROIS... TRYO À DIVION

- Voilà maintenant plus de 25 ans que le groupe Tryo nous enchante avec ses chansons à texte engagé aux fortes influences reggae.

Ce mercredi 12 avril, **2 200 fans** étaient présents au complexe sportif pour chanter et danser avec ce trio (depuis 2021). Guizmo, Christophe et Daniel ont enflammé le « dance-floor divionnais ». Un excellent concert dans le cadre du festival itinérant Les Enchanteurs dans lequel la ville de Divion accueillait une des dates phares de l'association Droit de Cité.



UN TOUR DU MONDE EN 80 MINUTES

- Une montgolfière sur la scène pour inviter au voyage, les 50 musiciens de l'harmonie municipale et leur directeur Florian Caron ont proposé pour ce concert de printemps, un tour du monde en 80 minutes. Un voyage musical autour de 11 morceaux, qui a transporté, à travers le monde, le public sur des rythmes hétéroclites.



Cérémonie du 1^{er} mai, remise des diplômes de la médaille du travail aux Divionnais.

De l'animation et des travaux...

Animés par la volonté de construire le Divion de demain, nous poursuivons l'amélioration de votre cadre de vie.

En témoigne les nombreux chantiers qui sont et vont s'engager dans les quartiers : installation du nouveau mobilier urbain dans notre parc Roland Cressent ainsi qu'une première phase en ville ; rénovation complète de l'intérieur de la salle André Mancey ; installation des modulaires pour accueillir (dès la rentrée) la restauration scolaire en raison de la rénovation de la salle des fêtes de La Clarence ; différents travaux d'entretien dans nos écoles ; réfection de voiries ; extension du cimetière...

Un été bien chargé pour nos services et partenaires pour parfaire notre ville.

L'été, c'est aussi synonyme de moments hauts en couleurs avec abondance de festivités.

Après le succès de notre village associatif et la venue du groupe 47ter, nous avons rendez-vous prochainement avec l'opération « *Biette en fête* », le son et lumière du 13 juillet et pour la première fois à Divion le « *Summer Teen Break* ».

Bien d'autres événements sont prévus.

Je remercie les acteurs qui travaillent depuis de longues semaines à cette programmation estivale pour le plus grand bonheur des habitants.

Que vos vacances soient agréables, reposantes et douces...

**Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE**



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 2^e trimestre 2023 / Juin 2023 / N° 32 - 9^{ème} année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie municipale

- > Noces de platine : un événement rarissime !
- > Banquet des aînés : les doyens
- > Scolaire
- > Économie

P. 6 | Clin d'oeil

- > Un Divionnais à l'Europ'raid
- > Un espace jeux gonflables cet été au parc Roland Cressent

P. 7 | Social

- > Les paniers solidaires
- > Le microcrédit

P. 8 | Finances Budget 2023

- > Explications

P. 10 | Jeunesse

- > L'espace jeunes : 1 an déjà

P. 12 | Éducation

- > Le partenariat collège - mairie

P. 13 | Au fil des travaux

P. 14 | Tribunes

P. 15 | Vie pratique

- > État-civil
- > Numéros utiles
- > Savoir-vivre
- > Plan canicule



Samedi 3 juin, village associatif et concert Horizon.

Anniversaire

Noces de platine des époux DUMONT

Soixante-dix ans de vie commune, ce n'est pas rien ! Paul Dumont et Eugénie Guillain ont célébré leurs noces de platine.

Paul et Eugénie se sont mariés le 28 mars 1953 à Calonne-Ricouart. La famille s'est agrandie avec 5 filles puis 9 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Le chant, une passion qui a amené le couple à rejoindre il y a 20 ans, la chorale, La clef des chants. Autre passion commune, les fleurs. Les époux Dumont ont participé durant plus de 25 ans au concours des maisons fleuries avec plusieurs récompenses à la clé : prix local, départemental et régional.

Eugénie a suivi un apprentissage de femme de chambre sur Lille jusqu'au mariage puis a élevé ses filles. Dès l'âge de 14 ans, Paul devient mineur de fond à la fosse de Marles-les-Mines puis embrassa la fonction d'agent de maîtrise. Sa carrière se poursuit au jour avec la surveillance des cités de Divion. La retraite arrivera en 1983.



Économie

À la bonne franquette... jusqu'à plus faim !

Chaque lundi en fin d'après-midi, des arômes suaves embaument la place des Martyrs. Ces effluves proviennent du food-truck de Valérie Vêche en pleine préparation du menu du soir. Depuis mi-février, la Divionnaise a ouvert son commerce de restauration nomade, A la bonne franquette, « J'étais assistante maternelle et j'avais envie de me lancer dans un nouveau projet. J'attache une importance à ne travailler qu'avec des produits frais et locaux y compris champignons et pommes de terre. Celles-ci sont d'ailleurs épluchées avant de prendre mon service. Je propose aussi des prestations personnalisées pour les particuliers, les entreprises. »

La carte : 10 variétés de pizzas ; hamburgers et kebabs, croques toast, les classiques,... que l'on retrouve sur sa page Facebook.

Ouvert de 18h30 jusqu'à plus faim !

- Lundi - Place des Martyrs**
- Vendredi - Place des frères Viseur**
- Samedi - Rue des frères Caron (sous le viaduc)**



Association

La présidente qui chante

Anne-Marie Brogniart est la nouvelle présidente de La clef des chants, « une continuité, une autre aventure que je vais partager avec une équipe motivée. Je chante au sein de la chorale depuis 15 ans et je vais continuer. C'est tellement plaisant de chanter et puis, il y a une excellente ambiance. »

Le chœur se compose de 4 pupitres (Alti, soprane, basse et ténor) avec une 40^{me} de choristes qui interprètent des chansons de la variété française. Ils sont dirigés par Ingrid Sistek, cheffe de chœur. La doyenne fêtera bientôt 90 printemps et la plus jeune est âgée de 13 ans. La clef des chants se déplace régulièrement à l'extérieur lors de rencontres de chorales. Toute personne qui aime ou souhaiterait chanter au sein d'un ensemble vocal est la bienvenue.



Contact : 06.61.57.97.98 + amariebr@gmail.com

ATTENTION changement de circulation à La Clarence

Les travaux de la rénovation de la salle Daniel Carton qui débiteront en septembre vont occasionner quelques perturbations.

Pour l'accueil des enfants à la restauration scolaire, un module sera installé durant les travaux sur la voie qui relie les rues Robert Desnos et Maurice Carême. Le passage sera interdit et entrainera un changement de circulation. Les véhicules qui emprunteront la rue Paul Eluard devront tourner à gauche rue Robert Desnos. Les habitants de la rue Desnos (sens inversé) devront aussi passer par la rue Eluard pour y accéder. La rue Carême sera en double sens.



BANQUET DES AÎNÉS

Bien mangé, bien dansé, les seniors de 62 ans et plus ont passé un moment convivial à l'occasion du banquet des aînés. Trois cent cinquante convives étaient présents à ce rendez-vous annuel animé par l'orchestre Héléniak.

Les doyens du repas, **Lucie Triplet, 97 ans** (née le 27/11/1926) et **Claude Destrebecq, 86 ans** (né le 3/06/1937) ont été applaudis. Ils ont reçu un bouquet de fleurs et un panier garni.

Cette année, les élus ont porté une attention toute particulière aux seniors de plus de 80 ans ne pouvant physiquement se déplacer ou porteur de handicap de plus de 62 ans en leur proposant un plateau repas livré à domicile les 3 et 4 juin. 77 menus ont été remis directement au domicile par les élus.



Scolaire

Accompagnement scolaire

Au Transvaal, c'est djembé !

Le 6 avril, les parents des enfants du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) du site du Transvaal ont assisté à une démonstration de djembés sous la houlette d'Hervé, de l'association « les mains rouges » et des animateurs, Aline et Loïc. L'intervenante a, durant plusieurs séances, initié à la technique du djembé la dizaine d'écouliers. Les enfants ont adoré !

Au Centre... la nature

Eponges tawashi, création de nichoirs et de mangeoires, reconnaissance des oiseaux, réalisation de boules de graisse et de carrés potagers dans la cour de l'école, les 12 enfants du CLAS de l'école René Goscinny ont été productifs.

Fabienne et Sandrine encadrent le groupe le mardi et jeudi après l'école, « nous voyons la différence après toutes ces séances, les enfants ont évolué, sont moins renfermés et plus communicatifs en cours. » Chloé, animatrice de l'association Noeux environnement est intervenue des mercredis après-midi pour la conception des carrés et des nichoirs.

Pour rappel, la ville finance cette action de 10 881 € subventionnée par la CAF à hauteur de 5 736 €.



Petite enfance

Grandir avec ce rendez-vous des petits



Lors de la **semaine de la Petite enfance** en mars dernier, 40 familles (enfant + papa ou maman ou les 2 parents) ont profité d'une programmation variée et adaptée. L'objectif est d'amener enfants et parents à pratiquer des activités communes.

- « C'est top de partager des moments avec ses enfants en dehors de la maison. Ils rencontrent d'autres enfants et se socialisent mieux, » **Justine**, maman de Vesla, Veran et Vedran.

- « Bravo pour cette semaine, c'est très intéressant. Mes enfants ont côtoyé d'autres petits de leur âge. J'ai pu, à tour de rôle avec mon mari, participer à plusieurs activités, » **Ingrid**, maman d'Alexis et de Robin.

- « Très bien, vivement l'année prochaine ! Cela permet aussi de discuter avec d'autres parents. Mon épouse qui adore les activités manuelles est repartie avec des idées à reproduire à la maison, » **Antoine**, papa d'Alice.

Matéo, un Divionnais participe à l'EUROP'RAID

Avez-vous déjà entendu parler de l'Europ'Raid ? C'est un tour de l'Europe culturel et solidaire de 8 000 km à travers 20 pays en 22 jours au volant d'une 205 Peugeot. Un Divionnais, Matéo Bloch, participera à cette aventure humaine et humanitaire, la 8^e édition du 29 juillet au 19 août. En voiture Matéo ! (pour Simone)

Du haut de ses 22 ans, Matéo, poursuit des études au sein de l'école d'ingénieurs du numérique (ISEN) de Lille. Pour terminer ce cursus, avec Thibaut, Anthony et Léo, 3 amis étudiants de la même promo, ils se sont engagés dans ce projet, « une bonne idée pour conclure nos études ! Nous avons trouvé grâce à l'ami d'un ami, une 205 qui ne



roulait plus. C'est Fabrice, mon beau-père qui a pris en charge la préparation et l'équipement du véhicule à partir de la carrosserie mise à nue. Un grand merci à lui »

Pour ce projet, l'aspect financier est important. Commence alors une démarche par courrier pour trouver des sponsors auprès d'entreprises, collectivités... et de la mise en place d'une cagnotte en ligne pour les dons de particuliers. Création d'une association pour la gestion de l'argent.

A bord de leurs 205 chargées chacune

de 70 kg de matériel (scolaire, sportif et médical), les 300 équipages vont rallier l'Europe de l'Est puis faire escale dans 23 villes partenaires pour y déposer ces équipements. « Notre projet allie culture et solidarité, tout au long de notre périple nous allons rencontrer des gens, des façons de vivre différentes tout en aidant des communautés défavorisées. Ce sera une belle aventure collective et humanitaire, » confie le jeune homme.

**Souhaitons-leur un bon road-trip !
Vous voulez les suivre ? Rendez-vous sur la page Facebook Explo'Raid.**

Un aire de JEUX CET ÉTÉ au parc Roland Cressent

C'est acté... et gonflé ! Un espace jeux sera présent au parc Roland Cressent durant toute la période estivale. Six modules dédiés aux enfants de 1 à 12 ans seront installés à l'extrémité du parc près du camping.

Mais qui est aux commandes de la société LASG derrière ce matériel festif ? C'est un Divionnais, Grégory Weclawiak, habitant de La Clarence, « auparavant, j'étais commerçant sur les marchés mais j'avais envie de me lancer dans cette activité. Voilà maintenant 8 ans que je propose de la location de modules gonflables. J'ai débuté avec 6 jeux - l'investissement est conséquent - puis 15 et maintenant, j'ai une panoplie de 24 jeux de différents gabarits. La majorité des prestations se déroulent les week-ends. Je m'adapte à toutes les demandes : particuliers, mariages, anniversaires, kermesse, mairie, associations, entreprises... »

Tél. 06.74.73.91.57

**Le tarif : 5 € par enfant pour une après-midi de loisirs
Du 8 juillet au 27 août
Au parc Roland Cressent
De 13h30 à 18h30**





Sylvie Rigobert,
Adjointe au maire
Déléguée aux affaires sociales

Quelle est cette nouvelle action ? « Les paniers solidaires, c'est une action en partenariat avec l'association bio de France, la ville et une ferme, Le sens de la terre à Gonnehem en maraîchage bio. L'objectif est de proposer un panier de légumes et de fruits de saison d'une valeur de 12 € vendu à moitié prix au demandeur. Le C.C.A.S et la commune règlent la seconde moitié du prix.

Les paniers doivent être réservés et payés à l'avance. Ils sont à retirer au C.C.A.S ».

L'opération Point passerelle se poursuit ? « Oui, cette opération a été reconduite ; elle permet à des Divionnais qui ne peuvent prétendre à un prêt bancaire classique d'obtenir un microcrédit. Ce point passerelle permet, par exemple, d'acheter un scooter, de réparer ou d'acheter un véhicule pour se rendre au travail. D'avoir de nouveau ou un accès à une mobilité personnelle. Bien-sûr, il faut un projet, compléter un dossier car cette aide n'est pas un don mais bien un crédit que la personne doit rembourser à moindre coût ».

**Centre Communal
d'Action Sociale
C.C.A.S**
8 rue Louis Pasteur
Tél. 03.21.61.91.75
ccas@ville-divion.fr



Manger sereinement avec les PANIERS SOLIDAIRES

Des paniers solidaires composés de légumes de saison bio, frais et locaux à un tarif accessible sont proposés aux Divionnais sous conditions de ressources. Une action à destination des personnes isolées, en difficulté, des familles aux faibles revenus afin d'accéder à une nourriture saine.

Comment ? La commune adhère au dispositif « **PANIERS solidaires Hauts-de-France** » par le biais de son centre communal d'action sociale afin de lutter contre la précarité alimentaire. De plus, des ateliers de cuisine et de sensibilisation

à la conception de menus « petit budget » seront également conseillés aux personnes qui en bénéficieront.

Le dispositif s'adresse aux allocataires du RSA, aux petites retraites, aux retraités ayant des charges importantes, aux personnes à faibles revenus. Pour bénéficier de paniers solidaires, il suffit de se rendre au C.C.A.S pour s'y inscrire.

Dès maintenant, vous pouvez réserver un panier solidaire !

Un MICROCRÉDIT pour les personnes en difficulté

Vous êtes fragilisé suite à un aléa de la vie (séparation, perte d'emploi, maladie...), vous avez besoin d'acheter un véhicule, de financer le permis de conduire ou de payer vos études, le « **Point Passerelle** » s'adresse aux personnes en difficulté qui ont besoin d'une aide financière.

Il s'agit de faciliter l'inclusion bancaire et l'accès au microcrédit. Montant maximum : 8 000 €. La somme est à rembourser dans les 7 ans avec un taux d'intérêt à 1%.

Comment faire la demande ? La ville de Divion et l'association « Point

Passerelle » soutenue par le Crédit Agricole, mécène de l'opération, ont signé une nouvelle convention à l'intention des Divionnais. Pour bénéficier de cette aide - que vous soyez client ou non du Crédit Agricole - il suffit de se rendre au C.C.A.S pour être informé sur ce dispositif.



BUDGET 2023



Explications !

NOS RESSOURCES

7 974 088 €

➤ Dotations de l'État	3 395 000 €
➤ Impôts directs	3 000 000 €
➤ Autres recettes (diverses taxes, compensations et subventions)	1 305 000 €
➤ Recettes d'exploitation (tarifications, loyers)	274 088 €

Le taux des taxes locales inchangé

La Commune n'a pas augmenté son taux de taxe foncière.

Les impôts génèrent une recette de
3 000 000 €

1 point de taxe représente une perte de recette de **44 000 €** pour la Commune

**Taxe foncière
57,40 %**

UNE DETTE MAÎTRISÉE



La capacité de désendettement de la commune en 2022 est de 4,5 années.

Cet indicateur est bon puisque le seuil critique se situe à partir de 11 ans.

4,5 ANNÉES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - 4 485 000 €

Les principaux projets sont les suivants :

➤ Réhabilitation de la salle Daniel Carton :	3 000 000 €
➤ Extension du cimetière et maîtrise d'œuvre :	266 000 €
➤ Équipements / aires de jeux du Transvaal et de la Cité 30 :	135 000 €
➤ Aménagement du parc et du camping - mobilier urbain	98 000 €
➤ Travaux de réfection de la salle André Mancey - éclairage, acoustique :	80 000 €
➤ Achat de terrain centre-ville :	70 000 €
➤ Étude de faisabilité de la réhabilitation / salle de sports Andrée Caron :	45 000 €
➤ Étude de faisabilité de la réhabilitation / école primaire Pierre et Marie Curie	40 000 €
➤ Renouvellement du véhicule / service jeunesse (9 places) :	40 000 €
➤ Équipements écoles (mobilier, rideaux, range vélos, jeux thermocollés) :	36 000 €
➤ Véhicule / police rurale :	30 000 €
➤ Enveloppe pour les conseils de quartiers :	25 000 €
➤ Sécurité informatique :	22 000 €

dont 1 146 000 € de subventions attendues

LES SUBVENTIONS VERSÉES - 68 900 €

➤ Associations sportives	24 300 €
➤ Associations locales	19 900 €
➤ Associations culturelles	9 000 €
➤ Associations solidaires	8 700 €
➤ Associations scolaires	7 000 €



C.C.A.S - 300 000 €

La subvention au Centre Communal d'Action Sociale permet de financer les actions solidaires, celles en faveur des aînés et le programme de réussite éducative.



LA VOIRIE - 1 000 000 €

La commune a réalisé un programme de travaux pluriannuels de plus d'**1 million d'euros** sur les 3 dernières années comprenant la réalisation de purges et de gravillonnages.

Au total depuis 2020, 53 rues ont fait l'objet d'un entretien partiel ou d'un gravillonnage (rues Brunovic, Bachelet, Lamendin, Rolland, Neruda, Ch'Ca-fara, Éluard, Lamartine, Maréchal Leclerc, Châtelain, 8-Mai 1945, frères de Lima, Nouveau fort...).

La Commune a programmé une prévision d'entretien et réparation de voiries d'un montant de **139 000 €** en 2023.

LA RESTAURATION SCOLAIRE



La Commune a fait le choix de signer avec l'État une convention pour la **cantine à 1 €** à partir de septembre 2022. L'ensemble des familles bénéficient donc d'un tarif très avantageux. Voici quelques chiffres donnant le coût de ce service pour la collectivité.

66 000 REPAS ANNUEL

365 000 € - Dépenses (repas + personnel)

161 000 € - Recettes (usagers + État + CAF)

204 000 € - Coût global

3,09 €

Coût d'un repas



ÉNERGIE - 560 000 €

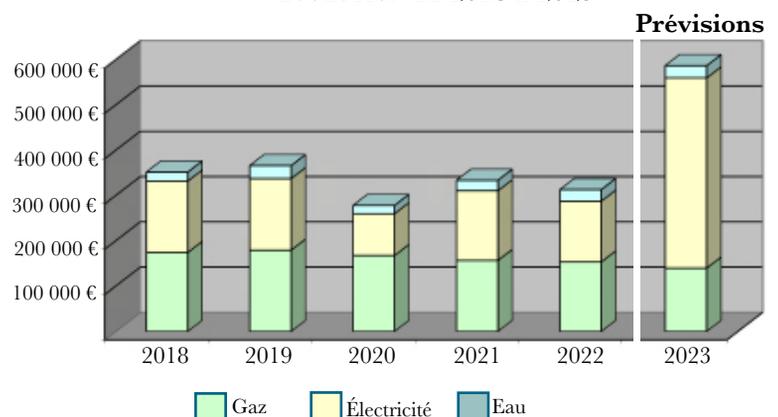
La commune a réalisé des investissements depuis plusieurs années pour maîtriser ses dépenses d'énergie et d'eau notamment en changeant 90 % de son parc d'éclairage public.

Ce travail a permis d'obtenir des dépenses stables face à la hausse mesurée des tarifs.

En 2023, les prévisions de dépenses en électricité ont été revues à la hausse en raison du contexte et de la fin de notre contrat en 2022.

C'est une somme complémentaire de **285 000 €** qui pèse sur le budget.

ÉVOLUTION DE 2018 À 2023





Karine Bloch,
Adjointe au maire
Déléguée à la jeunesse
et à l'enseignement

Une pleine réussite !

Quel bilan reprenez-vous de cette 1^{ère} année de fonctionnement ?

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes et ont dépassé nos espérances avec 135 jeunes ayant pris la carte d'abonnement. Cet équipement nous a clairement permis de solidifier le lien avec les jeunes. Il s'agissait d'un vrai défi, compte tenu de la naissance de cette nouvelle structure, modifiant en profondeur nos habitudes de fonctionnement.

Le directeur Christopher et Julien, l'animateur, tous deux nouvellement embauchés ont impulsé avec l'aide de leurs collègues, déjà présents, une dynamique très intéressante permettant aux jeunes d'être pleinement acteurs dans les actions proposées. Le partenariat avec le collège et les différents CAJ des communes voisines apportent une richesse et rendent la continuité éducative pertinente. La solidarité inclusive est au cœur du dispositif et permet à chaque jeune de s'affirmer en tant que citoyen.

La dimension « Point d'Information Jeunesse » prend également place au sein de cette structure et vise à l'émancipation des jeunes sur différents axes comme la mobilité, la formation, l'insertion. Le PIJ prend peu à peu son essor et sera un soutien indéniable pour les jeunes. »



À L'ESPACE JEUNES

Un an après son ouverture, pas le temps de s'ennuyer !

Lancé le 1^{er} juillet 2022, l'espace jeunes, est entré dans son rythme de croisière. Un succès qui ne se dément pas avec 135 inscrits, membres de la structure. Rencontre avec nos jeunes Divionnais qui approuvent à l'unisson ce nouveau concept novateur à destination de la jeunesse.

Espace jeunes, lundi 24 avril, 14 heures, une trentaine d'adolescents occupent le local. Tandis que certains jouent au tennis de table, que d'autres préparent l'atelier cuisine, les derniers discutent.



C'est le moment de partir en activité. Aujourd'hui, deux animations sont proposées : Cuisine à la Mich' et initiation à la Wii pour les seniors de la résidence Hermant. Deux groupes sont formés ainsi qu'un

troisième, non prévu qui préfère aller jouer au foot. Au menu de l'atelier cuisine : réalisation de roses des sables, « pour le goûter et pour les copains qui reviennent tout à l'heure de « colo ».

Nohlan, 13 ans, « je fréquente l'espace depuis février 2023. C'est pas cher, 5 € et les sorties sont abordables. Ce qui me plaît, le sport. Et aussi les activités proposées qu'on ne pense pas faire à la maison. Et entre copains, c'est super ! »



Valentin, 11 ans, « ma mère m'y a inscrit en février parce que mes amis de l'accueil de loisirs y étaient déjà et que les activités sont plus adaptées. Celles-ci me plaisent, je me suis fait de nouveaux copains et je passe de bons moments. Je conseille l'espace jeunes aux 11-17 ans. »



Emma, 11 ans, « j'ai rejoint l'espace jeunes lors des vacances de février cette année. Des copines m'en avaient dit beaucoup de bien. Il y a une bonne ambiance, les activités sont géniales et les animateurs sont cools. La journée à Plopsaqua, un parc aquatique en Belgique est mon meilleur souvenir pour l'instant. »

JEUNESSE

Maxine, 11 ans, « *je me suis inscrite dès l'ouverture. Avant je n'avais pas l'âge ! Le concept me plaisait. J'y suis allée une fois, je me suis fait des amis et j'y retourne. C'est convivial, on peut y faire plein de choses. Les animateurs sont super sympas ! Pas le temps de s'ennuyer !* ».

Aurore, 15 ans,

« *Je m'ennuyais, alors je me suis inscrite depuis juillet. Le contact avec les autres et les activités se passent très bien même s'il y a une différence d'âge parfois. Les animateurs sont à l'écoute, les animations sont variées.* » Sans regret, les deux filles vont reprendre leur carte d'abonnement.



Visite des ados de l'espace jeunes à la RÉSIDENCE Henri-Hermant pour une initiation aux jeux sur la Wii.

ESPACE JEUNES

Rue Henri Barbusse - Cité 34

elc@ville-divion.fr

Retrouvez le programme de cet été
2023 sur le Facebook Divion jeunesse



Participation des jeunes à une rencontre INTERVILLES au parc de la Lawe lors des vacances d'avril.



► UNE IMPRIMANTE 3D

L'association **Active Life 34** a remis aux adolescents une imprimante 3D début avril. Un très beau geste de la part de cette dynamique association de quartier pour remercier les jeunes de leur implication lors d'une animation Halloween en 2022. Active life 34 organise régulièrement des animations (Pâques, Halloween, durant l'été) pour les habitants du quartier de la Cité 34.





**Catherine Davrinche,
Principale
du collège Wallon**

Parlez-nous de ce partenariat ? « *Nous ne pouvons qu'être satisfait de ce partenariat. Avec la ville, nous avons la même volonté et la même philosophie autour de l'éducation. Nos élèves peuvent profiter de la valeur ajoutée des équipes d'animation. Hors collège, nos élèves sont aussi accompagnés dans les dispositifs de la commune. C'est une grande chance et une belle opportunité car un partenariat de ce type ne se fait pas partout. L'éducation, c'est l'affaire de tous. C'est un travail collectif. La prochaine action portera autour de l'orientation des 3^e avec dès la 6^e un meilleur suivi et des temps d'information* ».



Fabio Corciulo, service jeunesse et citoyenneté ; Magali Cuzacq, CPE ; Catherine Davrinche, principale ; Virginie Lamboley, principale adjointe ; Karine Bloch, adjointe au maire, déléguée à l'enseignement.

COLLÈGE - MAIRIE

UN PARTENARIAT GAGNANT - GAGNANT

Une collaboration constructive s'est développée depuis 2018 entre le collège Henri-Wallon et la municipalité via son service jeunesse autour de trois thématiques : l'animation, la citoyenneté et l'orientation. Bilan avec les acteurs de ce partenariat gagnant-gagnant.

Magali Cuzacq, conseillère principale d'éducation

« *Ce partenariat a débuté en 2018 impulsé par Valérie Borragini, la précédente principale. Nous voulions relancer le conseil de vie collégienne (CVC). La mairie voulait faire connaître son service jeunesse et créer un conseil municipal des jeunes (CMJ). Fabio et son équipe d'animateurs ont donc mis en place des animations à destination des collégiens lors du midi. C'était une nécessité car nous étions face à une augmentation d'incivilités au sein et aux abords du collège. Trop d'élèves étaient laissés à eux-mêmes durant la pause méridienne.*

Concernant la citoyenneté et l'engagement des élèves, le CVC a retrouvé un dynamisme en lien étroit avec le CMJ. Ces structures, comme l'espace jeunes permettent aux adolescents d'avoir un cadre hors du collège, d'être occupés, de s'investir autour de projets. En 2022, le CMJ avait organisé le bal du collège. Cette année, c'est le CVC qui s'en est chargé. Nos équipes (animateurs – surveillants) se rencontrent chaque mois pour faire le point. Des actions seront menées autour de l'égalité garçons-filles. Nous allons aborder le choix de l'orientation dès la 6^e afin que l'élève arrivé en 3^e ait déjà une idée de son orientation future.

Ce partenariat entre nos deux institutions est gagnant-gagnant. Cette continuité éducative est indispensable pour tous afin que les élèves se responsabilisent, s'engagent et deviennent les citoyens de demain ».

Fabio Corciulo, responsable du service jeunesse et citoyenneté

« *Que de chemin parcouru depuis la distribution de tracts pour le club ados sur le temps de la récré ! Aujourd'hui, nous sommes reconnus par l'équipe éducative et les collégiens. Nous proposons des animations aux récréations, le midi et le mardi lors de l'heure blanche de 11 à 13h (sport, activités d'expression et jeux de société). Cette présence régulière a permis d'établir un diagnostic du club ados et de réfléchir selon les attentes des jeunes à une structure mieux adaptée : l'espace jeunes. Un lieu pour se retrouver entre-eux hors collège et contexte familial : leur bulle d'oxygène.*

En 2019, ils étaient 4 au premier mandat du conseil municipal des jeunes (CMJ) ; en 2020 ils sont plus de 20 jeunes. Un chiffre en hausse grâce à notre intégration au sein du collège, à une campagne de communication conséquente et à l'action des délégués de classe. Ce conseil sera renouvelé en octobre.

D'autres actions verront le jour comme la question de l'orientation avec la volonté d'accompagner les élèves dès la 6^e. Nicolas, un de nos animateurs a créé un jeu sur ce thème qui permet d'identifier chaque étape par laquelle devra passer le jeune. Nous avons créé une relation de qualité. Le service jeunesse est associé aux projets de l'établissement sur des sujets hors animation.



AU FIL DES TRAVAUX



ÉENTRÉES DE VILLE - L'objectif de valoriser les entrées de la ville a commencé avec celles sur la départementale 941 en provenance de Bruay-la-Buissière et d'Ourton. Dorénavant, un arceau de couleur bleu avec des suspensions florales habille le panneau Divion. Le service cadre de vie a amélioré les massifs aux abords des panneaux. Deux entrées de ville plus accueillantes et contemporaines. **Coût : 3 000 € TTC**

CIMETIÈRE - Toutes les cases des columbariums étant occupées, un nouveau mobilier de 30 cases a été implanté au cimetière. **Coût : 12 000€ TTC**

D'autres travaux de maçonnerie comme la réalisation d'une pente à la place de marches délabrées ont été menés par le service cadre de vie. L'extension du cimetière a débuté début juin.



TERRAIN DE PÉTANQUE - Un terrain de boules vient d'être réalisé au parc Roland Cressent à proximité du parking derrière l'école Goscinny. Ce boulodrome mesure 15 mètres de longueur par 4 mètres de largeur. Une initiative des membres du conseil de quartier du Centre. **Coût : 12 000 € TTC**



NOUVEAUX JEUX AU TRANSVAAL - Une nouvelle aire de jeux remplace l'ancienne devenue obsolète et dangereuse. Celle-ci s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans sous la surveillance et la responsabilité des parents ou accompagnateurs. La structure a été installée selon la réglementation et validée par un bureau de contrôle. Un 2^e projet sur la place Krüger (après la création d'un 2^e terrain de pétanque) orchestré par le conseil de quartier. **Coût : 31 000 € TTC**



CITY-STADE DE LA CLARENCE SÉCURISÉ - Situé à l'extrémité de la place des frères Viseur à La Clarence, le city-stade était entouré d'un filet pare-balls qui au fil du temps n'assurait plus la protection des abords du terrain (routes, voitures, habitations). Un filet neuf a été posé. Il permet de garder le ballon ou la balle dans un périmètre délimité et sécurisé pour les pratiquants et pour la tranquillité des riverains. **Coût : 6 500 € TTC**

EXPRESSION POLITIQUE

L'art de la critique politicienne

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

En 2020, vous avez, à une grande majorité, renouvelé votre confiance à notre équipe et son programme « Divion, Cap 2026 ».
Sa mise en place se concrétise depuis 3 ans en dépit des crises sanitaires et économiques. Comme tout le monde le sait, nos engagements ne se réalisent pas en un claquement de doigts !
Définir les contours du projet, associer les partenaires, estimer et budgéter, solliciter les subventions, demander les autorisations réglementaires, lancer la procédure de mise en concurrence, planifier et réaliser les travaux... cela prend du temps. C'est comme construire sa propre maison.

C'est même plus long pour des chantiers publics.
Soyez assurés que nos projets sont bel et bien engagés : salle des fêtes de La Clarence, complexe sportif, église, ...
D'autres avanceraient plus vite que la lumière ou feraient tous les chantiers en même temps sans en appréhender les coûts : là est l'art de la critique politicienne ! Notre équipe avance au rythme de ses projets, sans démagogie. En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes vacances à toutes et à tous.

Le groupe majoritaire

Un complexe sportif ! Plus très sportif !

LISTE DIVION NATURELLEMENT

Alors que le complexe sportif prend l'eau (ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention), que rien (ou tout au moins rien de transparent) ne semble être prévu pour remettre en état ce joyau du sport ; depuis le début de cette année, pas moins de 9 dates ont bloquées les salles des sports pour l'organisation d'événements non sportifs.
Parfois pour une utilisation très limitée de ces grands espaces, ces dates privent les clubs et leurs sportifs de ces installations à des moments très stratégiques de leur saison et souvent au mépris de la prise en compte de leurs contraintes.

Certaines dates sont probablement incontournables et ne relèvent pas entièrement du choix de la municipalité, d'autres pourraient être programmées en limitant davantage les contraintes pour nos associations sportives. Ces contraintes viennent affluer les bénévoles d'un travail supplémentaire et nourrissent un ras le bol chez leurs licenciés. Face à ce manque criant de respect, les sportifs Divionnais vont prendre la poudre d'escampette. Ce qui met en péril l'avenir et le développement de nos clubs sportifs !

Romain Lavedrine - Olivier Mannessier - Patricia Potier

Le sport est essentiel pour Divion

LISTE CHANGEONS DIVION

Depuis toujours le sport contribue à l'intégration et à la cohésion sociale dans notre ville. Malheureusement à DIVION nous constatons une nette dégradation des équipements, en plus non adaptés aux handisports. C'est aussi de nouvelles pratiques sportives qu'il faut développer, qui plus est à l'aube des grands événements sportifs de notre pays. Pour cela, il nous faut changer de politique.
Pour réussir ce défi, nous devons lancer un plan ambitieux et pluriannuel de modernisation ainsi qu'un véritable accompagnement à la pratique sportive. Ce plan doit contribuer à la rénovation et au développement des

infrastructures sportives actuelles et nouvelles. Nos clubs sont également primordiaux pour DIVION car ils sont les poumons de son dynamisme. Sans eux, pas de vie dans notre ville. C'est la raison pour laquelle, ce plan doit aussi être un levier important de soutien pour les clubs dans le déploiement de la pratique sportive pour TOUS.
Avec nous, faites le choix d'une politique plus volontariste. Il est temps de changer pour une ville plus dynamique

Benoît Penet

Un nouveau départ, mais sain cette fois-ci !

LISTE DIVION POUR VOUS

Je suis et reste élue au sein du Conseil, j'estime donc que je vous dois des comptes. Vous l'avez lu dans la presse en mars : des personnes mal intentionnées nous ont exclus. Par leurs comportements désobligeants et même injurieux, des insinuations inadmissibles, ils m'ont empêchée d'exercer mon travail d'élue. Nous avons donc décidé de créer le groupe *Divion pour Vous* avec des personnes compétentes et expérimentées.
Depuis le premier jour, vous le savez bien, je viens vers vous pour vous rencontrer, dialoguer, construire avec vous. Je ne conçois pas l'action publique sans être proche de vous.

Un exemple pour illustrer : l'appli « My Peri'School » permet de réserver une place aussi pour participer aux activités de l'espace Jeunes. Mais ce sont les premiers et les mieux connectés qui seront toujours sélectionnés. Il serait pertinent d'améliorer le système de réservation pour ne pas mettre de nombreux Jeunes de côté et n'oublier personne. Cela permettrait, dans notre société de consommation très inégalitaire, de créer moins d'injustice...

Émeline Delplanque

ÉTAT-CIVIL

décembre à février

La Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) ayant pour objectif de respecter les droits et la protection des personnes, les données concernant les naissances et décès de Divionnais ne sont plus autorisées à paraître dans le magazine municipal sans un accord écrit et signé au préalable par les familles.

➤ Naissance

Kaïs Belembois Watel

Rosalia Leuliet

Chelsie Pinaton

Louham Lefebvre

Owen Gomez

Luuna Lehaire

➤ Mariage

Alain Ben et Elodie Niewiada

Bernard Wachol et Cathy Pierru

Tony Quiquempoix et Somia

Chaouy

Claude Dooleaghe et Laurence

Mannessier

➤ Noces d'or

Jean-Pierre Libessart et

Jacqueline Dulary

mariés le 2 juin 1973



NUMÉROS UTILES

. Police 17

. Pompiers 18

. Samu 15

. Polyclinique de
La Clarence 03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

➤ HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville

1 rue Louis Pasteur

Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ;

13h30 à 18h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ;

13h30 à 17h.

03.21.64.55.70

contact@ville-divion.fr

➤ SAVOIR VIVRE

Rappel de quelques règles de bon voisinage

L'été est installé. C'est de saison ! Chacun se remet aux activités extérieures. Une occupation qui peut provoquer quelques tensions de voisinage. Petit rappel de la réglementation en vigueur.

Tondre ma pelouse.

Les décibels émis par la tondeuse sont des nuisances sonores reconnues (cela concerne aussi les débroussailluses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Un arrêté municipal fixe les règles d'utilisation des outils et engins bruyants. En général, l'interdiction s'applique les dimanches et jours fériés. En dehors de ces horaires : silence moteur, quelle que soit la saison !

La semaine :

de 8h30 à 12h ; 14h30 à 19h30.

Samedi :

de 10h à 12h ; de 14h à 17h.

Dimanche et jours fériés :

de 10h à 12h.

Brûler mes déchets.

Le brûlage à l'air libre des déchets et des végétaux est strictement interdit (art. 84 du Règlement sanitaire

départemental). La communauté d'agglomération fait une collecte hebdomadaire des déchets verts (avril à novembre). Ils peuvent être aussi apportés dans l'une des déchetteries. Ils peuvent également être déposés dans un composteur individuel où, transformés en compost, ils feront un excellent amendement pour votre jardin.

Musique.

Le tapage n'est pas obligatoirement nocturne. Si, en journée, vous abusez de votre enceinte sans fil, les voisins peuvent demander l'intervention des gendarmes ou de la police. Un premier rappel à la loi, sans frais, peut être suivi d'une amende.

Le barbecue.

Aux yeux des tribunaux, l'usage abusif du barbecue peut constituer un trouble de voisinage. Vos voisins sont en droit de vous demander de réduire la fréquence, voire de s'en plaindre en justice. De plus, des interdictions existent, notamment lors de sécheresses (prévoir à côté du barbecue de l'eau au cas où).

➤ PLAN CANICULE

CONSEILS. Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir aux heures les plus chaudes. Passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais. Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur. Fermez les volets et ventilez bien, aérez les pièces de votre habitation, surtout la nuit s'il fait plus frais.



LA TOURNÉE LA PLUS FUN

SUMMER BREAK

CONCERT
GRATUIT



FREQUN

DIMANCHE
09 JUILLET À

★ **DIVION** ★
PARC DE LA BIETTE

21H

3 HEURES DE MIX LIVE - NOMBREUX CADEAUX - CONCERT GRATUIT